

Résumé

Annecy :

14/09/2026

Thyez:

22/06/2026

La formation aborde :

Le cadre réglementaire

Les différentes situations de harcèlement sexuel ou agissements sexistes

Les missions du référent HSAS

La politique globale de prévention contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

Les procédures applicables face à une situation de harcèlement sexuel

Public et prérequis

Référent CSE

Référent entreprise + de 250 salariés

Aucun prérequis spécifique

Savoir lire et écrire.

Les objectifs pédagogiques et professionnels

Reconnaître et caractériser une situation de harcèlement sexuel ou d'agissement sexiste.

Orienter, informer et accompagner les salariés en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

En début de formation : recueil des attentes et objectifs individuels des stagiaires par un tour de table.

En fin de formation : tour de table pour relever le niveau d'atteinte des objectifs et réponse aux attentes exprimées par les stagiaires.

Une approche pédagogique interactive basée sur la réflexion en groupe.

Mises en situation au travers de cas pratiques.

La formation est assurée par un animateur/consultant en prévention des risques professionnels.

Outils pédagogiques

Une documentation très complète est remise à chaque stagiaire.

Modalité d'évaluation

En début de formation : recueil des attentes et objectifs individuels des stagiaires par un tour de table

En fin de formation : tour de table pour relever le niveau d'atteinte des objectifs et réponse aux attentes exprimées

par les stagiaires

Évaluation de la satisfaction des stagiaires : fiche d'évaluation Qualité à chaud

Évaluation des acquis de la formation : exercices et mises en situations (voir ci-dessus)

Fiche de présence

Attestation de formation

Contenu de la formation

RÉFÉRENCE

RGCS60

CENTRES DE FORMATION

THYEZ, ANNECY

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour / 7 heures

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + pôle formation Haute-Savoie

- 1000 Jeunes formés par an du bac pro au titre d'ingénieur
- 3000 salariés formés par an
- 500 entreprises partenaires
- Accompagnement à la recherche de contrat
- Equipe pédagogique experte des métiers
- Pédagogie innovante (par projets, en flots, individualisée, concours Worldskills)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

Etat des lieux et enjeux du harcèlement sexuel et agissements sexistes

Conséquences pour les salariés.

Chiffres, études.

Le cadre réglementaire

Historique, définitions.

Les responsabilités et les sanctions prévues.

Reconnaitre une situation de harcèlement sexuel ou d'agissements sexistes (HSAS)

Identifier les 2 types de harcèlement sexuel.

Identifier les agissements sexistes.

Autres types d'infractions : harcèlement moral, violence au travail (les agressions sexuelles ...).

Connaître les notions indispensables à la qualification et à l'analyse des événements : la répétition des actes,

l'échelle de la gravité des actes, la définition du consentement, harcèlement sexuel ou séduction ? ...

Exercices : analyse des situations.

Partie 2 : DEMARCHE DE L'ETABLISSEMENT POUR PREVENIR LE RISQUE HARCÈLEMENT

Les obligations de l'entreprise

L'évaluation des risques

Les actions de prévention

Construire une politique de prévention des risques HSAS

Promouvoir et appuyer l'engagement de l'établissement

Informier et sensibiliser le personnel (affichage, règlement intérieur...)

Partie 3 : LES MISSIONS DU REFERENT

Les missions du référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.

Orientier les salariés.

Informier les salariés : enjeux, obligations réglementaires, la démarche de l'établissement, des outils pour sensibiliser ...

Orientier les salariés : les différents acteurs

Informier les salariés : enjeux, obligations réglementaires, la démarche de l'établissement, des outils pour sensibiliser....

Accompagner les salariés et les victimes

Participer à l'élaboration d'une procédure interne de traitement des situations de HSAS

Intervenir lors d'un signalement

Connaître la procédure du droit d'alerte

Signaler les événements à son employeur

Réaliser une enquête et mener des entretiens

Reste dans son rôle et se protéger soi-même

Validation et certification

Attestation de formation

Date de mise à jour

12/11/2024

Observations

Formation proposée par notre organisme ETUDOC :

Parc des Glaisins - 7 rue du Pré Faucon - Annecy-le-Vieux - 74940 ANNECY - 04 50 64 12 00 -

Association – APE : 8559 B

Siret : 775 654 452 00033

TVA : FR 07 775 654 452

Décl. Existence : 82 74 000 01 74